



Saint-Denis, le 14 décembre 2012

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE
Séance du 8 Novembre 2012

Membres présents :

Mesdames : Aude BOUVERESSE, Anita GERMOND-MASSON, Josette REFUTIN, Marie-Noëlle SIMON.
Mademoiselle : Elody MARCELIN.

Messieurs : Damien DESCHAMPS, Yves CROISSANT, Zoufikar MEHOUMOU ISSOP, Alexis PARMENTIER, Jean-Marc RIZZO, Julien ROUCAIROL.

Membres représentés :

Madame Florence DUENAS par Madame Josette REFUTIN
Monsieur Jean-Baptiste SEUBE par Madame Aude BOUVERESSE

Assistent à la séance :

Monsieur Pascal PUIG, Doyen
Monsieur Jean-François HOARAU
Madame Martine MARIN, Responsable Administrative
Monsieur Ronan BERNARD-MENORET, Assesseur
Monsieur Philippe TARDIF, Assesseur

La séance est ouverte à 9 H 15 sous la présidence du Doyen Pascal PUIG. Préalablement à l'étude de l'ordre du jour, le Doyen présente les nouveaux membres élus :

Collège A :

- Aude BOUVERESSE, Professeur de Droit Public
- Alexis PARMENTIER, Professeur d'Economie

Collège B :

- Damien DESCHAMPS, Maître de Conférences en Science Politique
- Zoufikar MEHOUMOU ISSOP, Maître de Conférences en Economie.

Le Doyen rappelle aux membres du Conseil la nomination de deux nouveaux Assesseurs à l'occasion du renouvellement partiel de l'équipe décanale :

Relations Extérieures et Insertion Professionnelle :

- Ronan BERNARD-MENORET

Relations Internationales :

- Philippe TARDIF

Les anciens membres du Conseil et assesseurs sont remerciés pour leur implication.

1 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 6 ET 24 SEPTEMBRE 2012

- Les procès-verbaux des Conseils de Faculté des 6 et 24 septembre 2012 sont approuvés à l'unanimité –

2 – COMPTE-RENDU DE L'EQUIPE DECANALE

2.1. – SECURITE AU SEIN DE LA FACULTE

La Composante a connu de nombreux vols, incivilités et même manifestations de violence en ce début d'année.

Il a été demandé aux personnes victimes ou témoins de ces actes de faire remonter l'information auprès du Doyen et de porter plainte si nécessaire. Des courriers ont été transmis à la Présidence et le Doyen remercie la Vice-présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire pour l'attention portée à cette situation. A la suite de ces événements certains étudiants de Saint-Denis comme du Tampon ont été convoqués par le Doyen avec Yves CROISSANT en ce qui concerne le Moufia et avec Zoulfikar MEHOUMOU ISSOP en ce qui concerne le Campus Sud.

Les étudiants ont été menacés de conseil de discipline ou informés de la saisine de celui-ci et avertis qu'un changement positif d'attitude serait un élément en leur faveur lors des délibérations du Conseil. Force est de constater que depuis cette date le calme est revenu.

Des problèmes ont été également signalés au Tampon. Des individus postés sur le parking extérieur qui jouxte l'entrée du campus importunent les jeunes filles. Certaines étudiantes se sont plaint et souhaitent une intervention de l'Université tout en sachant qu'il s'agit d'un espace extérieur au campus.

Le responsable de la logistique sur le site a informé les différentes composantes de la baisse du nombre des agents communaux mis à disposition de l'Université, ce qui bien évidemment a des conséquences en termes d'entretien et de sécurité.

Le Vice-président Harry BOYER est en discussion avec la Région afin d'obtenir de nouveaux moyens. En attendant une réorganisation des services a été mise en place.

2.2. – LES PROJETS

2.2.1. – Plan Réussir en Licence

Le bilan du Plan Réussir en Licence 2012 ainsi que les projets 2013 sont à l'ordre du jour du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du 20 novembre 2012.

Martine MARIN :

Nous sommes dans l'attente d'un mèl de Cathy POMART-NOMDEDEO au sujet des projets 2013 qui devraient évoluer en fonction des nouvelles orientations ministérielles. Les bilans pédagogiques des actions 2012 doivent être transmis le plus rapidement possible en vue du prochain Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Pascal PUIG :

Jusqu'à une date récente, les Composantes pouvaient dans leur Budget faire des choix politiques. Avec la baisse continue de la Dotation Globale de Fonctionnement, ceci n'est plus envisageable. Il faut maintenant négocier dans le cadre du dialogue budgétaire et du "Contrat Objectifs Moyens" avec des possibilités de financement sur le Plan Réussir en Licence ou la COFIP pour les projets retenus par le Président. Les projets financés doivent être évalués. La transmission des bilans pédagogiques et financiers est donc obligatoire.

2.2.2. – Les groupes de travail

Les collègues ont très peu répondu à l'appel lancé pour participer aux deux groupes de travail prévus par le Conseil de Faculté.

Yves CROISSANT :

Un des groupes prévus devait réfléchir sur l'élaboration d'une charge sur les relations Faculté de Droit et d'Economie – "Prépa Privée". Il semblerait d'après le mèl du Doyen que cette réflexion ait été étendue au cumul d'activités. Ce dernier point prévu réglementairement ne semble pas prêter à discussion. En effet, les personnes concernées doivent demander l'autorisation au Président après avis du Doyen et si la demande est acceptée, il n'y a pas de problème.

Ronan BERNARD-MENORET :

Il faut une charte à caractère général. La demande administrative ne prend pas en compte les problèmes qui peuvent exister et dont le Président n'a pas forcément connaissance.

Pour Aude BOUVERESSE, il s'agit simplement d'élaborer un code de bonne conduite.

Yves CROISSANT se déclare d'accord pour participer à l'élaboration d'une charte qui traitera des cumuls d'activités entre la Faculté de Droit et d'Economie et "Prépas Privés".

Julien ROUCAIROL se déclare volontaire pour faire partie de ce groupe de travail qui sera composé de :

- Jean François HOARAU, Président,
- Des élus étudiants,
- Des élus administratifs,
- Jean-Baptiste SEUBE,
- Yves CROISSANT.

Aucun autre élu Maître de Conférences ne se déclare intéressé. Damien DESCHAMPS précise qu'il ne tient pas à participer à l'élaboration de chartes qui n'auront aucune force contraignante.

Groupe de travail sur l'usage de la messagerie électronique

Après discussion, les membres du Conseil ne voient pas l'utilité de maintenir ce groupe. En effet, le problème posé est vaste et la solution n'appartient pas à une Composante.

3 – CAMPAGNE EMPLOIS 2013

Les départements d'Economie-Administration Economique et Sociale et de Droit ont fait remonter des demandes classées.

Le Doyen est, comme il l'avait indiqué précédemment, pour un classement commun avec mise à égalité d'un emploi pour chaque département.

En économie sur les 6 postes demandés on trouve un PRAG d'Anglais, emploi qui concerne aussi bien les juristes que les économistes. Il est donc décidé de faire apparaître cet emploi en dehors des départements. Une proposition synthétisant les demandes de création et rehaussement des deux départements est mise au vote ainsi que la transformation d'un support vacant MCF 02 en section 04 Science Politique.

<u>Classement</u>	<u>Emplois</u>
1	Section 02 – 1MCF par rehaussement d'un support d'ATER Sciences Économiques et Sociales – 1 PRAG
2	Section 01 – 1 PR par rehaussement d'un support d'ATER Section 05 – 1 MCF
3	Section 01 – 1 MCF Mathématiques – 1 PRAG
4	Anglais : 1 PRAG
5	Section 02 – PR par rehaussement d'un support d'ATER Section 05 – 1 MCF
6	Section 02 – 1 MCF Section 05 – 1 MCF
7	Section 05 – 1 MCF Section 01 – 1 MCF

En réponse à Yves CROISSANT qui s'inquiète de ne pas voir apparaître les postes vacants, le Doyen indique que le maintien de l'intégralité de ces emplois va être bien évidemment demandé avec mise aux concours en fonction des vœux des départements.

4 – INFORMATION SUR L'AUTORISATION DE DEPENSES 2013 (Rapporteur Martine MARIN)

4.1. – RESSOURCES

- Pour mémoire en 2012 l'autorisation de dépenses s'élevait à 200 000 €. Pour 2013, nous sommes partis sur une baisse annoncée de moins 15 %, soit une autorisation de dépenses de 170 000 € avec une possibilité d'augmentation en fonction du dialogue budgétaire.
- Ressources propres : 102 634,23 € après prélèvement forfaitaire des 10 % pour frais de gestion voté par le Conseil d'Administration de l'Université.
- Taxe d'apprentissage : 20 000 € montant identique à celui de 2012, qui reste à confirmer.

4.2. – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Comme l'a indiqué précédemment le Doyen, le financement des actions et projets spécifiques n'apparaît pas.

- Le Tampon : Coût estimé 49 974,85 € dont 30 596 € de frais de déplacement et 14 142 € de reprographie. La Composante va devoir financer une partie de l'aménagement des bureaux mis à disposition dans le nouveau bâtiment ; pour le reste le mobilier déjà existant sera réutilisé. La diminution de 15 % de notre autorisation de dépenses nous a contraint à minorer tous les postes, ce qui dans certains cas est tout à fait irréaliste comme par exemple les frais de tournées où nous budgétions 22 100 € alors même que les frais de tournées pour le Tampon s'élèvent à 30 500 € pour 2012.

4.3. – DEPENSES DE REMUNERATION

• Agents non titulaires et vacances administratives :

La majorité des dépenses est financée par des ressources à caractère général. La Composante finance sur ressources propres C.R.F.P.A. – D.S.N. un Agent Non Titulaire à temps complet et 400 H de vacances pour le C.R.F.P.A. soit :

- 80 077,76 € (ressources à caractère général)
- 35 016,33 € (ressources propres)

Ce qui fait un total de 115 094,09 €, somme en légère augmentation par rapport à 2012.

• Heures complémentaires :

Total prévu : 702 916,19 € dont 41 434,93 € sur ressources propres. Pour mémoire, notre dotation 2012 s'élevait à environ 510 000 €. Cette augmentation est la conséquence directe de la création de groupes de TD supplémentaires en A.E.S. 1.

Aude BOUVERESSE :

Les dépenses de reprographie sont beaucoup trop importantes. Le tout numérique pourrait être une solution mais il peut en exister d'autres.

Le Doyen attire l'attention des membres du Conseil sur le montant des heures complémentaires qui est en hausse constante, ce qui va obliger les départements à être vigilants dans le cadre de la réforme des maquettes. La réflexion porte prioritairement sur la pédagogie, mais les contraintes financières ne peuvent être laissées de côté. Il faut envisager de baisser le nombre d'heures de TD en L1.

Pour Jean-François HOARAU, au-delà de la question financière se posent les problèmes de la sécurité pour des groupes de TD surchargés et de la détermination du responsable dans l'hypothèse d'un accident.

Pascal PUIG signale qu'il a abordé ces questions lors de la dernière Conférence des Doyens et que l'ensemble des participants a été étonné par nos effectifs de L1. Une double contrainte financière et matérielle s'impose à nous.

Alexis PARMENTIER rappelle tout d'abord que l'utilisation des fonds provenant de la taxe d'apprentissage est très contrôlée et souhaite savoir si l'achat d'imprimantes rentre dans le cadre réglementaire. D'autre part, il trouve le montant alloué à la Composante peu élevé et souhaite savoir s'il existe un suivi.

Martine MARIN

En ce qui concerne les imprimantes, elles sont destinées aux salles informatiques donc dédiées à la formation.

Ronan BERNARD-MENORET

Le montant global du versement de la taxe d'apprentissage à l'Université est en hausse de 185 % par rapport à la campagne précédente. En parallèle on voit une baisse d'à peu près toutes les taxes fléchées faute d'un fléchage suffisamment précis par les entreprises lors du versement. Dans ce cas, la taxe bascule dans le pot commun et est conservée au Central. Dans la perspective de la prochaine campagne, il faudra sûrement en octobre prochain simplifier dans un but commercial les intitulés des diplômes concernés qui peuvent différer de ceux habituels. Le délai très important entre le moment où le professionnel verse et où nous en avons l'information ne nous permet pas de remercier les donateurs en temps utile et nous pénalise pour la campagne suivante.

Pascal PUIG

A l'occasion de sa diffusion, l'annuaire des diplômés est accompagné d'une lettre de remerciement.

4 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS "ROULE PAS NOUS" POUR LE M2 DROIT DES AFFAIRES

Pascal PUIG se fait l'écho de Jean-Baptiste SEUBE et Romain LOIR. Il s'agit de formaliser une collaboration qui existe déjà avec cette Association qui manque de juriste. Les stages sont également profitables aux étudiants. Cette convention n'a aucune incidence financière.

Julien ROUCAIROL

Quel est le rôle d'Antenne Réunion dont le logo apparaît sur la convention. Ceci va à l'encontre de l'obligation de neutralité commerciale.

Martine MARIN

Ce document n'a pas vocation à être diffusé. Il n'y aura donc pas de publicité. On peut penser qu'il existe un partenariat entre Antenne Réunion et "Roule Pas Nous" qui oblige notamment l'Association à faire apparaître le logo d'Antenne Réunion sur certains documents.

– Projet de convention avec l'Association "Roule pas Nous" voté à l'unanimité"–.

5 – QUESTIONS DIVERSES

5.1. – CENTRE REGIONAL DE FORMATION A LA PREPARATION D'AVOCAT (C.R.F.P.A.) (Rapporteur : Ronan BERNARD-MENORET)

La demande présentée vise à rétribuer le temps passé à corriger les entraînements non obligatoires comme cela se fait en Métropole. Actuellement quatre enseignants font des entraînements à titre bénévole. Il s'agit d'inciter les enseignants à répondre à une demande des étudiants. Le but est de favoriser la réussite des étudiants tout en leur permettant de profiter au mieux des droits d'inscription qu'ils versent.

Julien ROUCAIROL

Normalement la charge de correction des copies d'examens est incluse dans le montant de l'heure de cours versée.

Ronan BERNARD-MENORET

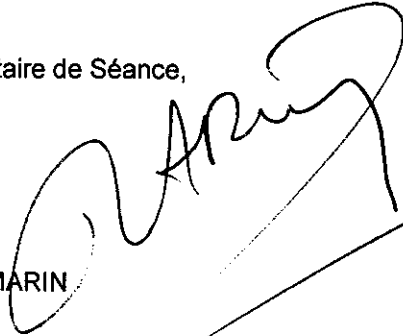
Nous sommes dans un cadre spécifique. Il ne s'agit pas d'un diplôme national mais d'une préparation totalement autofinancée avec des entraînements hors maquettes donc non obligatoires. Le choix qui a été fait de rémunérer par tranche de dix copies a l'avantage d'être simple à gérer par le secrétariat pédagogique.

– Proposition de rémunération des entraînements non obligatoires
du C.R.F.P.A. voté à l'unanimité –

L'ordre du jour du Conseil de Faculté étant épuisé, la séance est levée à 12 H.

La Secrétaire de Séance,

Martine MARIN



Le Doyen de la Faculté,

Pr Pascal PUIG

